



# Normandie Stat's

## Bulletin trimestriel de l'emploi, du marché du travail et des politiques d'emploi et de solidarités de la DREETS de Normandie

N°47 - mai 2026

**Avertissement :** Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, les bénéficiaires du RSA, les jeunes en recherche d'emploi suivis par les missions locales et les personnes en situation de handicap suivies par Cap emploi sont systématiquement inscrits à France Travail à compter de janvier 2025. Par ailleurs, des changements dans les règles d'actualisation des inscriptions et de sanctions impactent également les chiffres de demandeurs d'emplois depuis le début 2025, avec des effets différenciés selon les catégories d'inscrits. Ces évolutions ont affecté significativement les statistiques, de stocks et de flux, rendant les évolutions difficilement interprétables en termes de tendances conjoncturelles du chômage.

### Le marché du travail au 1er trimestre 2026

Au premier trimestre 2026, en Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 140 330. Ce nombre baisse de 1,2 % sur le trimestre (soit -1 690 personnes) et baisse de 3,6 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre baisse de 1,0 % ce trimestre (- 2,5 % sur un an).

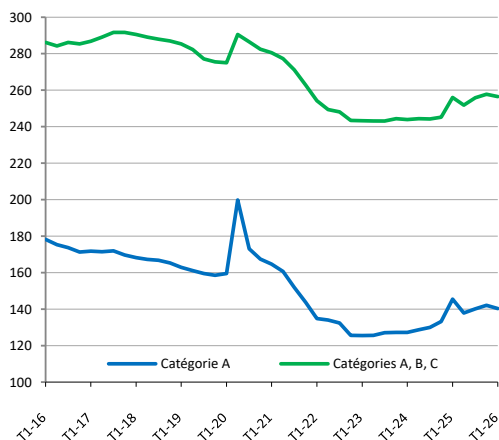
En Normandie, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant ou non exercé une activité (catégories A, B, C) s'établit en moyenne à 256 570 au premier trimestre 2026. Ce nombre baisse de 0,5 % sur le trimestre (soit -1 260 personnes) et augmente de 0,2 % sur un an.

En France métropolitaine, ce nombre baisse de 0,2 % ce trimestre (+ 0,3 % sur un an).

	DE catégorie A (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)		DE catégorie A, B, C (moyenne trimestrielle CVS-CJO*)	
	1er trim. 2026	Évolution sur un trimestre (%)	1er trim. 2026	Évolution sur un trimestre (%)
Calvados	29 450	- 0,8	55 140	- 0,3
Eure	24 260	- 1,3	44 830	- 1,0
Manche	15 360	- 1,7	29 870	- 0,9
Orne	10 710	0,0	19 360	+ 0,3
Seine-Maritime	60 550	- 1,4	107 370	- 0,4
<b>Normandie</b>	<b>140 330</b>	<b>- 1,2</b>	<b>256 570</b>	<b>- 0,5</b>
France métro. (en milliers, données CVS-CJO)	3 088,2	- 1,0	5 451,3	- 0,2

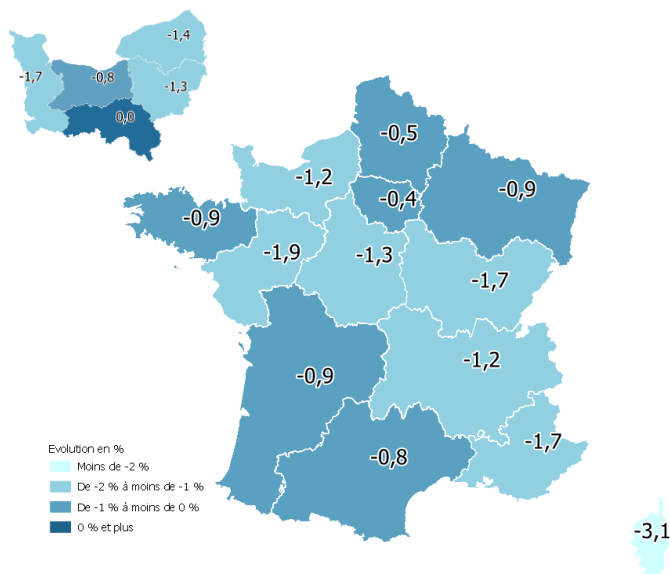
Source : France Travail - Dares, STMT, traitements Dares  
\*CVS-CJO : Corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables  
\*DE : Demandeurs d'Emploi

### Demandeurs d'emploi en catégories A et A, B, C en Normandie



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO (en milliers)

### Evolution sur un trimestre du nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A par région



Evolution en %  
 Moins de -2 %  
 De -2 % à moins de -1 %  
 De -1 % à moins de 0 %  
 0 % et plus

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares,

# Marché du Travail

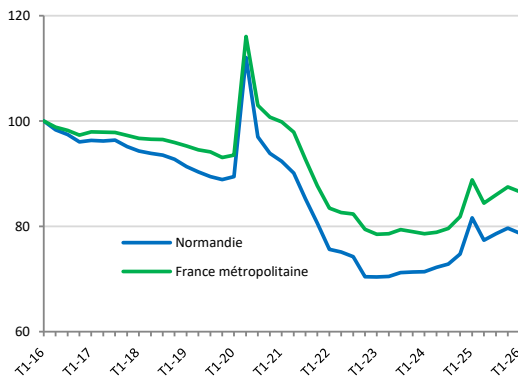
## Demandeurs d'emploi catégorie A au 1er trimestre 2026

(Cf. avertissement page 1)

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
<b>Ensemble</b>	<b>29 450</b>	<b>24 260</b>	<b>15 360</b>	<b>10 710</b>	<b>60 550</b>	<b>140 330</b>	<b>3 088 200</b>
évolution sur un trimestre	-0,8%	-1,3%	-1,7%	+0,0%	-1,4%	-1,2%	-1,0%
évolution sur un an	-2,0%	-3,4%	-6,1%	-3,1%	-3,8%	-3,6%	-2,5%
<b>Femmes</b>	<b>14 080</b>	<b>11 600</b>	<b>7 380</b>	<b>4 950</b>	<b>28 770</b>	<b>66 790</b>	<b>1 493 300</b>
évolution sur un trimestre	-1,1%	-1,9%	-1,9%	+0,8%	-1,6%	-1,4%	-1,2%
évolution sur un an	-1,7%	-4,4%	-5,9%	-2,4%	-4,4%	-3,8%	-3,0%
<b>Moins de 25 ans</b>	<b>5 230</b>	<b>4 640</b>	<b>2 880</b>	<b>1 950</b>	<b>11 200</b>	<b>25 890</b>	<b>501 600</b>
évolution sur un trimestre	-3,7%	-3,7%	-4,3%	-3,5%	-4,1%	-4,0%	-3,1%
évolution sur un an	-7,1%	-8,1%	-8,9%	-13,3%	-15,7%	-11,9%	-10,6%
<b>50 ans ou plus</b>	<b>7 580</b>	<b>6 210</b>	<b>4 150</b>	<b>3 010</b>	<b>14 300</b>	<b>35 250</b>	<b>800 400</b>
évolution sur un trimestre	-0,1%	-0,2%	-0,7%	+0,7%	-1,1%	-0,5%	-0,8%
évolution sur un an	-0,1%	+0,0%	-5,5%	+2,4%	-1,8%	-1,2%	-2,1%

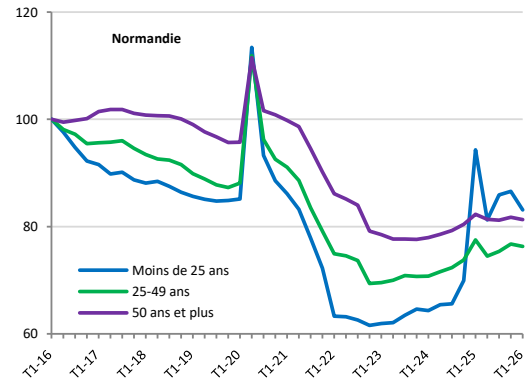
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

### Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



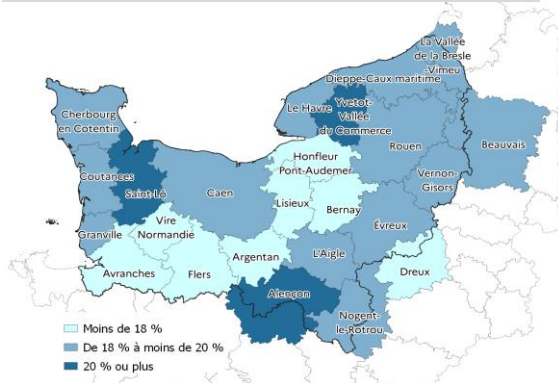
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CIO) / base 100 au T1 2016

### Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par tranche d'âge



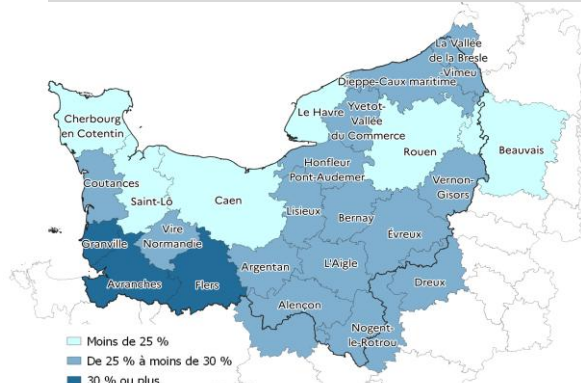
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

### Part des moins de 25 ans dans la DE catégorie A au 1er trimestre 2026 par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT  
Données brutes

### Part des 50 ans et plus dans la DE catégorie A au 1er trimestre 2026 par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT  
Données brutes

# Marché du Travail

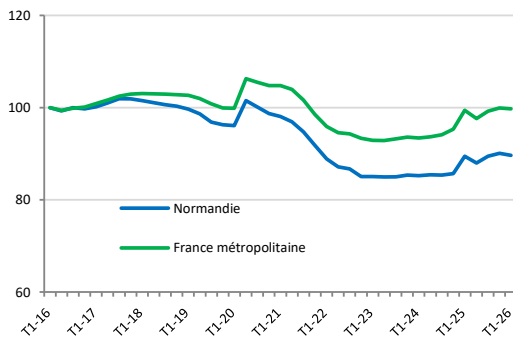
## Demandeurs d'emploi catégorie A, B, C au 1er trimestre 2026

(Cf. avertissement page 1)

Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
<b>Ensemble</b>	<b>55 140</b>	<b>44 830</b>	<b>29 870</b>	<b>19 360</b>	<b>107 370</b>	<b>256 570</b>	<b>5 451 300</b>
évolution sur un trimestre	-0,3%	-1,0%	-0,9%	+0,3%	-0,4%	-0,5%	-0,2%
évolution sur un an	+1,8%	-0,5%	-1,7%	+0,6%	+0,2%	+0,2%	+0,3%
<b>Femmes</b>	<b>28 180</b>	<b>23 240</b>	<b>15 930</b>	<b>9 660</b>	<b>54 110</b>	<b>131 120</b>	<b>2 756 600</b>
évolution sur un trimestre	-0,5%	-1,1%	-0,7%	+0,4%	-0,6%	-0,6%	-0,3%
évolution sur un an	+1,6%	-1,2%	-1,1%	-0,4%	-0,4%	-0,2%	-0,2%
<b>Moins de 25 ans</b>	<b>8 830</b>	<b>7 560</b>	<b>4 870</b>	<b>3 340</b>	<b>18 090</b>	<b>42 680</b>	<b>788 700</b>
évolution sur un trimestre	-1,6%	-1,8%	-2,0%	-0,9%	-2,1%	-1,9%	-1,1%
évolution sur un an	+1,3%	-2,3%	-3,0%	-3,5%	-7,4%	-4,0%	-3,8%
<b>50 ans ou plus</b>	<b>14 210</b>	<b>11 620</b>	<b>8 250</b>	<b>5 280</b>	<b>25 600</b>	<b>64 960</b>	<b>1 423 800</b>
évolution sur un trimestre	+0,1%	-0,8%	-0,2%	+1,1%	-0,4%	-0,2%	-0,3%
évolution sur un an	+2,1%	+0,9%	-1,6%	+3,3%	+1,0%	+1,1%	+0,0%
<b>Depuis un an et plus</b>	<b>25 330</b>	<b>21 320</b>	<b>13 330</b>	<b>8 760</b>	<b>51 390</b>	<b>120 120</b>	<b>2 491 300</b>
évolution sur un trimestre	+2,4%	+1,6%	+2,0%	+2,6%	+2,7%	+2,4%	+2,3%
évolution sur un an	+11,8%	+8,0%	+7,6%	+9,2%	+11,3%	+10,2%	+9,6%

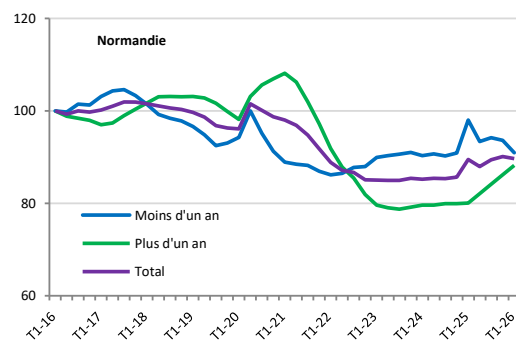
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

### Evolution du nombre de demandeurs d'emploi



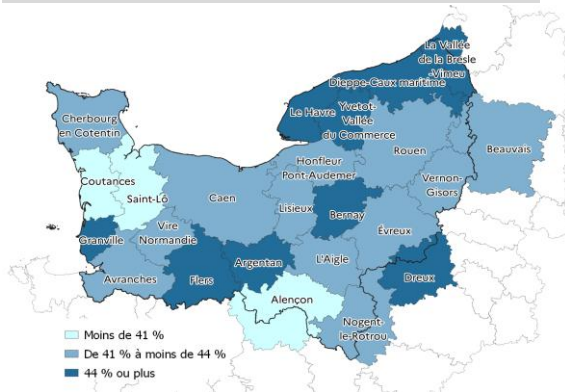
Données Corrigées des Variations Saisonnières et des Jours Ouvrables (CVS-CJO) / base 100 au T1 2016

### Evolution du nombre de demandeurs d'emploi par ancienneté



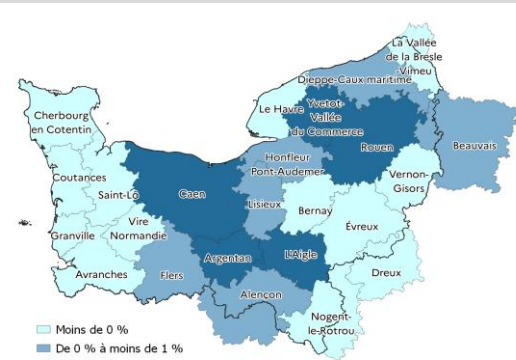
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares

### Part des inscrits depuis plus d'un an dans la DE catégories A, B, C au 1er trimestre 2026 par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT  
Données brutes

### Evolution annuelle de la DE catégorie A, B, C (du 1er trimestre 2025 au 1er trimestre 2026) par zone d'emploi



Source : France Travail-Dares, STMT  
Données brutes

# Marché du Travail

## Entrées et sorties de catégories A, B, C en Normandie

(Cf. avertissement page 1)

### Définition

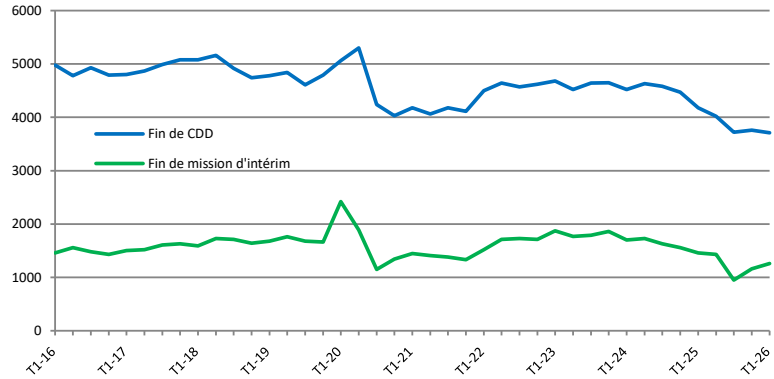
#### Demandeurs d'emploi

Les demandeurs d'emploi sont des personnes qui sont inscrites à France Travail. Conformément aux recommandations du rapport du Cnis\* sur la définition d'indicateurs en matière d'emploi, de chômage, de sous-emploi et de précarité de l'emploi (septembre 2008), la Dares et France Travail présentent depuis 2009, à des fins d'analyse statistique les données sur les demandeurs d'emploi inscrits à France Travail selon les catégories suivantes :

- catégorie A : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, sans emploi ;
- catégorie B : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite courte (de 78 heures ou moins sur un mois) ;
- catégorie C : demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi, ayant exercé une activité réduite longue (de plus de 78 heures sur un mois) ;
- catégorie D : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi (en raison d'une formation, d'une maladie...) y compris les demandeurs d'emploi en contrat de sécurisation professionnelle (CSP), sans emploi ;
- catégorie E : demandeurs d'emploi non tenus de rechercher un emploi, en emploi (par exemple, bénéficiaires de contrats aidés, créateurs d'entreprise).

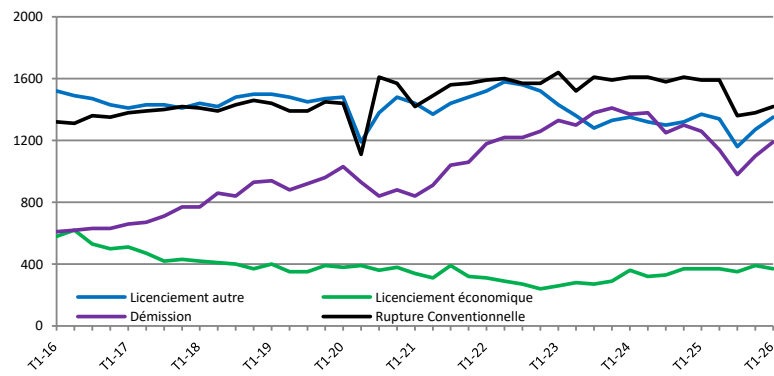
\*Cnis : Conseil national de l'information statistique

### Entrées à France Travail



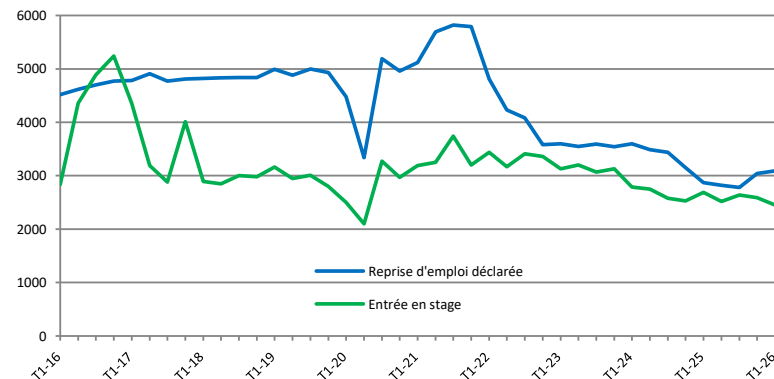
Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

### Entrées à France Travail suite à une rupture de contrat



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

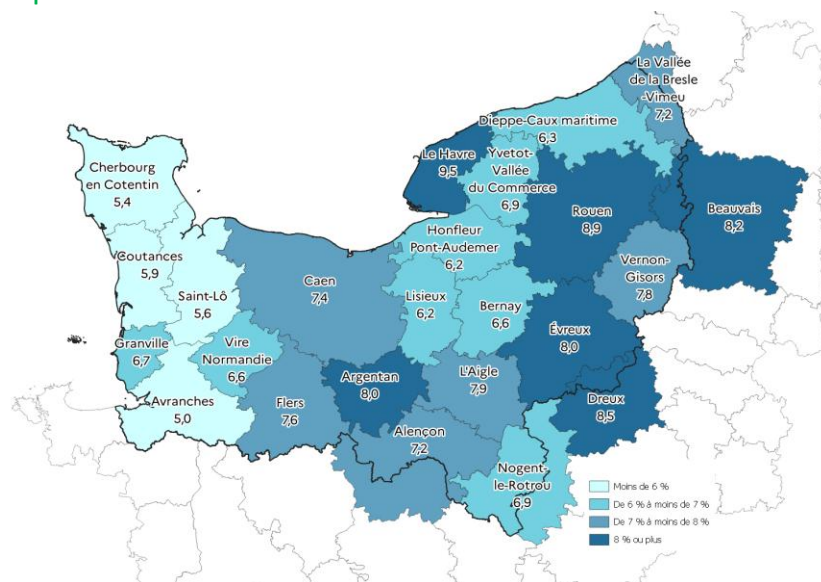
### Sorties de France Travail



Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dares, Données CVS-CJO

# Taux de Chômage

Par zone d'emploi au 4<sup>e</sup> trimestre 2025

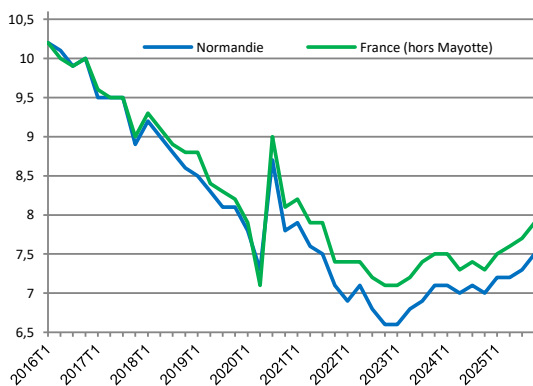


				Évolution (en points)	
	T4 2025	T3 2025	T4 2024	Sur un trimestre	Sur un an
Calvados	7,1	6,9	6,6	+ 0,2	+ 0,5
Eure	7,4	7,2	6,9	+ 0,2	+ 0,5
Manche	5,5	5,4	5,2	+ 0,1	+ 0,3
Orne	7,5	7,3	6,8	+ 0,2	+ 0,7
Seine-Maritime	8,7	8,5	7,9	+ 0,2	+ 0,8
<b>Normandie</b>	<b>7,5</b>	<b>7,3</b>	<b>7,0</b>	<b>+ 0,2</b>	<b>+ 0,5</b>
France métro.	7,9	7,7	7,3	+ 0,2	+ 0,6

Source : Insee

Source : Insee

## Evolution du taux de chômage



## Définition

**Le taux de chômage au sens du BIT** est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active. En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau International du Travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est-à-dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence,
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours,
- avoir cherché activement un emploi dans le mois précédent ou en avoir trouvé un qui commence dans moins de trois mois.

La population active au sens du BIT comprend les chômeurs au sens du BIT et les personnes en emploi en âge de travailler. Au niveau France métropolitaine, le taux de chômage au sens du BIT est estimé tous les trimestres par l'Insee à partir de l'enquête emploi. Cette enquête est la seule source permettant de mettre en œuvre les définitions préconisées par le BIT sur le chômage, l'emploi, le sous-emploi et l'activité. Aux échelons régional et départemental, les taux de chômage ne sont pas calculés au sens du BIT mais sont dits "localisés", car ils synthétisent les informations issues de l'enquête emploi et celles fournies par le nombre de demandeurs d'emploi inscrits en fin de mois à France Travail en catégorie A (pour la répartition géographique).

## Définition

**Taux de chômage et demande d'emploi** sont deux concepts qui ne se recouvrent pas complètement. Mode de calcul, périodicité et populations couvertes diffèrent. Estimé tous les trimestres par l'Insee grâce à l'enquête emploi, le taux de chômage au sens du BIT rapporte le nombre de chômeurs à la population active (somme des personnes au chômage et des personnes en âge de travailler, de 15 à 64 ans, en emploi). Il constitue un indicateur de référence pour l'analyse des évolutions du marché du travail. Ses évolutions peuvent différer de celles des demandeurs d'emploi, dont la mesure est réalisée tous les mois par la Dares et France Travail à partir des fichiers administratifs de gestion de France Travail. En effet, certains demandeurs d'emploi ne sont pas chômeurs au sens du BIT et certains chômeurs ne sont pas inscrits à France Travail.

# Emploi salarié

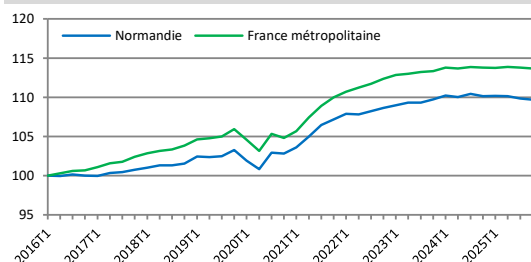
## 4<sup>e</sup> trimestre 2025

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
<b>Industrie</b>	<b>33 790</b>	<b>37 234</b>	<b>41 246</b>	<b>18 261</b>	<b>72 398</b>	<b>202 928</b>	<b>3 207 696</b>
évolution du trimestre	-0,2%	-0,6%	+0,2%	-0,3%	-0,6%	-0,3%	-0,2%
évolution sur un an	-0,9%	-0,7%	+0,4%	-2,3%	-1,4%	-0,9%	-0,5%
<b>Construction</b>	<b>15 887</b>	<b>11 057</b>	<b>12 899</b>	<b>5 678</b>	<b>30 701</b>	<b>76 221</b>	<b>1 500 885</b>
évolution du trimestre	-0,1%	-0,1%	-0,2%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	-0,4%
évolution sur un an	-0,2%	-0,9%	+0,3%	-0,0%	-0,4%	-0,3%	-1,2%
<b>Tertiaire marchand (1)</b>	<b>129 502</b>	<b>74 287</b>	<b>66 605</b>	<b>30 675</b>	<b>218 506</b>	<b>519 576</b>	<b>13 095 404</b>
évolution du trimestre	-0,3%	+0,4%	-0,3%	-0,4%	-0,1%	-0,1%	-0,1%
évolution sur un an	-0,1%	+0,2%	+0,0%	-2,4%	-0,6%	-0,4%	-0,1%
<b>Emploi salarié marchand (2)</b>	<b>183 104</b>	<b>124 658</b>	<b>126 223</b>	<b>57 829</b>	<b>325 913</b>	<b>817 728</b>	<b>18 120 935</b>
évolution du trimestre	-0,2%	+0,1%	-0,0%	-0,3%	-0,2%	-0,2%	-0,1%
évolution sur un an	-0,2%	-0,3%	+0,3%	-1,9%	-0,8%	-0,5%	-0,3%
<b>Tertiaire non marchand</b>	<b>92 065</b>	<b>60 528</b>	<b>60 159</b>	<b>35 263</b>	<b>165 434</b>	<b>413 449</b>	<b>8 321 802</b>
évolution du trimestre	-0,6%	-0,2%	-0,6%	-0,4%	-0,2%	-0,4%	-0,3%
évolution sur un an	-0,3%	+0,0%	-0,3%	-1,3%	-0,1%	-0,2%	+0,1%
<b>Emploi salarié total</b>	<b>275 169</b>	<b>185 186</b>	<b>186 383</b>	<b>93 092</b>	<b>491 346</b>	<b>1 231 176</b>	<b>26 442 737</b>
évolution du trimestre	-0,3%	-0,0%	-0,2%	-0,3%	-0,2%	-0,2%	-0,2%
évolution sur un an	-0,3%	-0,2%	+0,1%	-1,7%	-0,5%	-0,4%	-0,2%

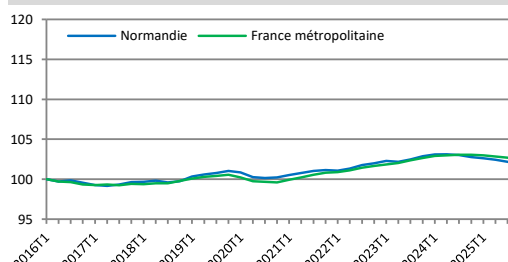
(1) : yc intérim (2) : yc secteur agricole

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee

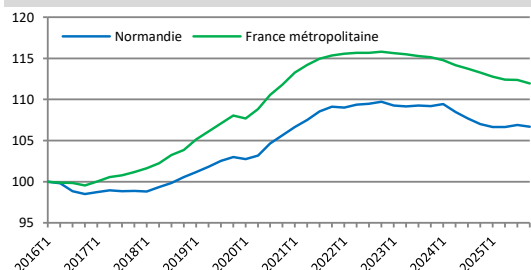
### Tertiaire marchand (hors intérim)



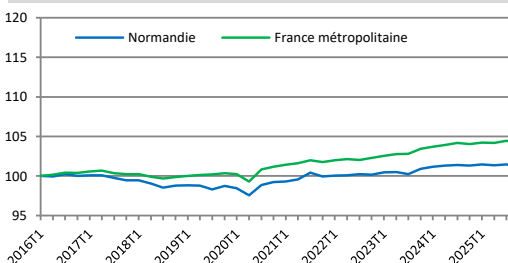
### Industrie



### Construction



### Tertiaire non marchand



Données CVS : base 100 au T1 2016

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Acoss-Urssaf, Dares, Insee

### Définition

Depuis le premier trimestre 2017, les données sont établies en coproduction par l'INSEE, l'Acoss (champ privé hors intérim) et la Dares (sur l'intérim). À partir de la validité du premier trimestre 2018, le champ des estimations trimestrielles d'emploi localisé est étendu à l'ensemble de l'emploi salarié et aux départements d'outre-mer (hors Mayotte). Sont ainsi ajoutés les salariés de la fonction publique, de l'agriculture et de l'ensemble des particuliers employeurs.

Les séries sont corrigées des variations saisonnières et les coefficients de correction de variations saisonnières sont révisés chaque trimestre. D'un trimestre à l'autre, les chiffres des trimestres précédents peuvent être révisés.

### Avertissement

L'introduction de la Déclaration sociale nominative (DSN) en remplacement du bordereau récapitulatif de cotisations (BRC) peut transitoirement affecter les comportements déclaratifs des entreprises. Durant la phase de montée en charge de la DSN, des adaptations sont réalisées dans la chaîne de traitement statistique des estimations d'emploi afin de tenir compte de ces changements. Ces modifications sont susceptibles de générer des révisions accrues sur les données.

Les données portent sur l'ensemble de l'économie y compris les nouvelles données portant sur l'agriculture et l'emploi public dans les secteurs non marchands (administration, éducation, santé et action sociale), sur la France métropolitaine.

# Les Mouvements de Main d'Œuvre

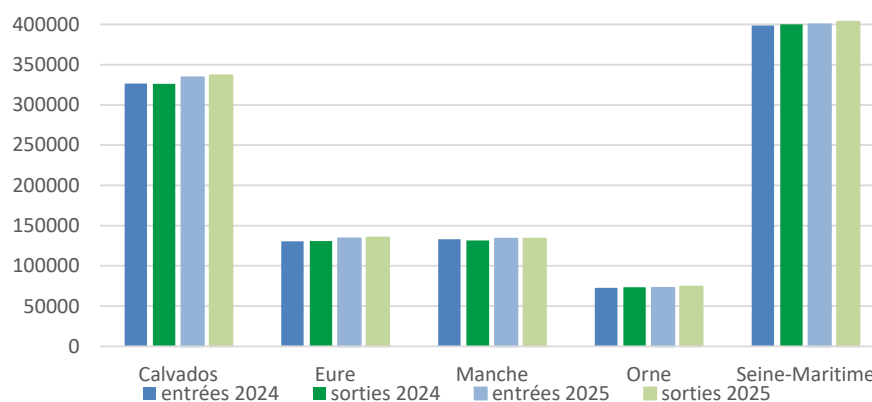
4<sup>e</sup> trimestre 2025

	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
<b>Nombre d'entrées</b>	<b>80 577</b>	<b>30 933</b>	<b>29 551</b>	<b>16 797</b>	<b>98 608</b>	<b>256 466</b>	<b>6 384 727</b>
évolution sur un an	+ 5,8%	- 3,1%	+ 0,2%	+ 2,2%	+ 2,8%	+ 2,6%	+ 0,7%
CDD	89,2%	83,4%	83,6%	88,2%	85,3%	86,3%	84,5%
évolution sur un an	+ 7,8%	- 3,4%	+ 2,4%	+ 4,5%	+ 4,5%	+ 4,3%	+ 2,7%
CDI	10,2%	16,0%	15,3%	11,3%	13,3%	12,7%	14,3%
évolution sur un an	- 9,4%	- 2,8%	- 10,0%	- 11,8%	- 6,8%	- 7,7%	- 7,7%
<b>Nombre de sorties</b>	<b>84 422</b>	<b>32 322</b>	<b>30 921</b>	<b>17 764</b>	<b>101 905</b>	<b>267 334</b>	<b>6 659 287</b>
évolution sur un an	+ 6,9%	- 2,3%	+ 1,6%	+ 3,1%	+ 3,8%	+ 3,7%	+ 2,8%
Fins de CDD	85,7%	77,2%	79,0%	82,2%	80,4%	81,7%	79,2%
évolution sur un an	+ 8,5%	- 3,5%	+ 2,8%	+ 4,2%	+ 4,9%	+ 4,7%	+ 3,0%
Démissions	5,0%	7,3%	8,0%	6,3%	6,2%	6,2%	6,5%
évolution sur un an	- 0,9%	- 3,7%	- 4,8%	- 0,4%	- 4,7%	- 3,4%	- 3,4%
Licenciement	2,5%	4,8%	3,6%	3,7%	4,2%	3,6%	3,9%
évolution sur un an	+ 3,9%	+ 16,7%	+ 3,8%	+ 7,6%	+ 13,7%	+ 10,2%	+ 13,1%
Rupture conventionnelle	1,4%	2,5%	1,9%	1,8%	1,9%	1,8%	2,0%
évolution sur un an	- 9,9%	+ 3,3%	- 9,2%	+ 5,2%	- 3,3%	- 4,2%	- 2,6%

données brutes

Source : Dares, MMO / traitements DREETS SESE

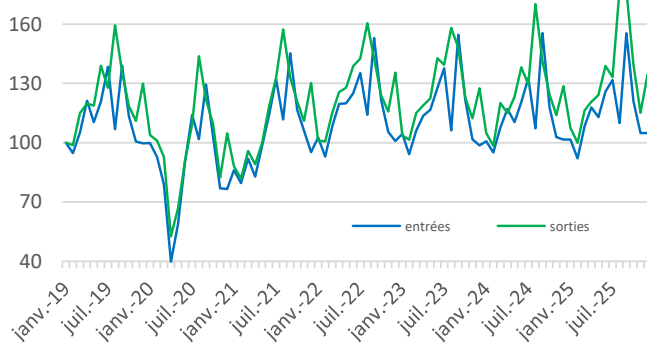
## Entrées et sorties : cumul de janvier à décembre



données brutes

Source : Dares, MMO / traitements DREETS SESE

## Evolution du nombre d'entrées et de sorties



données brutes / base 100 janvier 2019

Source : Dares, MMO / traitements DREETS SESE

## Définitions

Les mouvements de main-d'œuvre (MMO) recensent l'ensemble des embauches et des fins de contrats de travail au niveau des établissements. Ils permettent de mesurer les entrées et les sorties selon le type de contrat, la durée des contrats et les motifs de sorties.

Les données sont représentatives de l'ensemble des établissements français employeur de France métropolitaine des secteurs privés hors agriculture, intérim et particuliers employeurs.

La reconstitution des mouvements de main-d'œuvre à partir des DSN nécessite un travail méthodologique conséquent, qui peut être amené à évoluer dans le temps. Les séries présentées sont susceptibles d'être révisées ultérieurement, lorsqu'il y aura davantage de recul sur les données des DSN.

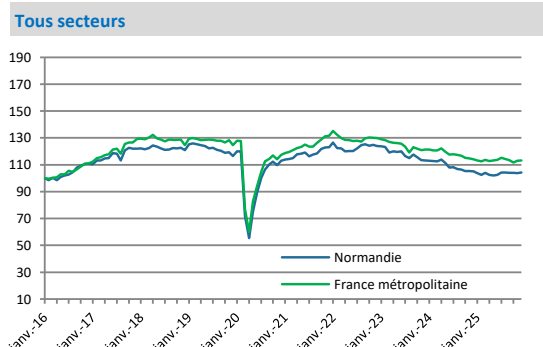
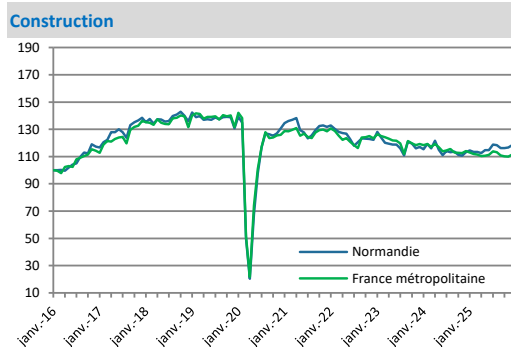
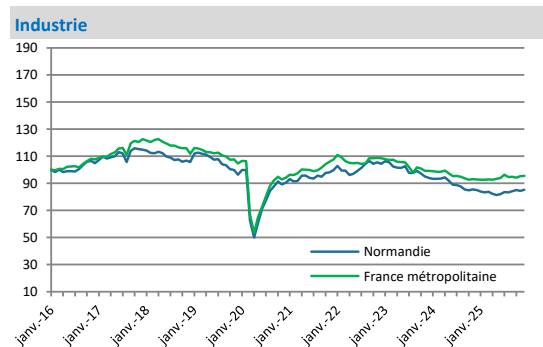
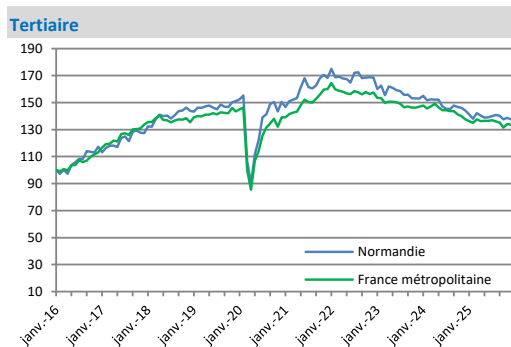
# Intérim

## décembre 2025

Données Corrigées des Variations Saisonnières	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE MÉTRO.
<b>Industrie</b>	<b>2 912</b>	<b>3 844</b>	<b>2 883</b>	<b>2 027</b>	<b>5 734</b>	<b>17 399</b>	<b>249 406</b>
évolution sur un trimestre	-1,5%	+0,8%	+4,8%	+0,4%	+1,6%	+1,3%	+0,7%
évolution sur un an	+4,4%	+6,8%	+2,2%	+0,2%	-6,3%	+0,3%	+3,0%
<b>Construction</b>	<b>1 632</b>	<b>692</b>	<b>1 186</b>	<b>269</b>	<b>3 358</b>	<b>7 137</b>	<b>127 868</b>
évolution sur un trimestre	-3,4%	+5,6%	+4,7%	+6,9%	+2,3%	+1,8%	+0,5%
évolution sur un an	-3,4%	+10,1%	+13,7%	+38,7%	+2,5%	+4,5%	-2,3%
<b>Tertiaire</b>	<b>2 901</b>	<b>2 768</b>	<b>1 413</b>	<b>706</b>	<b>4 902</b>	<b>12 690</b>	<b>315 361</b>
évolution sur un trimestre	-3,4%	-0,3%	-2,6%	+3,1%	-2,4%	-1,9%	-1,0%
évolution sur un an	-9,7%	-3,1%	+3,8%	+6,4%	-5,9%	-4,6%	-2,7%
<b>Ensemble des secteurs</b>	<b>7 511</b>	<b>7 325</b>	<b>5 522</b>	<b>3 016</b>	<b>14 032</b>	<b>37 406</b>	<b>695 853</b>
évolution sur un trimestre	-2,4%	+0,8%	+2,2%	+1,7%	+0,2%	+0,2%	-0,2%
évolution sur un an	-3,2%	+3,1%	+4,4%	+4,3%	-4,1%	-0,7%	-0,7%

Les statistiques sont établies au lieu de l'établissement utilisateur

Source : Dares, traitements DREETS SESE



Données CVS / base 100 en janvier 2016

Source : Dares, traitements DREETS SESE

#### Source

Depuis mi-2016, la source historique des statistiques d'intérim (les relevés mensuels de mission – RMM – adressés à Pôle emploi par les établissements de travail temporaire) est progressivement substituée par la nouvelle déclaration sociale nominative (DSN). Le taux de substitution se situe, depuis début 2017, à près de 95 %. À partir de cette information mensuelle, la Dares élabore divers indicateurs mensuels, trimestriels et annuels. Ces statistiques intègrent désormais les CDI intérimaires. Les séries des principaux indicateurs figurent sur le site du ministère du Travail.

Les indicateurs sur l'intérim sont ventilés selon le secteur et le département des établissements utilisateurs des intérimaires. La nomenclature utilisée pour la description des secteurs utilisateurs est la Nomenclature agrégée (NA) afférente à la nouvelle Nomenclature d'activités française (NAF rév.2). Les données sont régulièrement révisées en raison de l'actualisation des coefficients de correction des variations saisonnières.

#### Définition

##### Le nombre d'intérimaires en fin de mois :

Les données présentées correspondent au nombre d'emplois intérimaires en fin de mois, établi par moyenne sur 5 jours ouvrés consécutifs en fin de mois (soit en général la dernière semaine du mois, sauf dans le cas de périodes fériées). Ces informations sont extraites d'une source unique, la déclaration sociale nominative (DSN), renseignée par les employeurs. Les emplois sont considérés au lieu d'implantation de l'établissement utilisateur et classés selon l'activité économique de celui-ci. Les données sont corrigées des variations saisonnières (CVS).

# Politiques d'aide à l'emploi : l'apprentissage

Année 2025

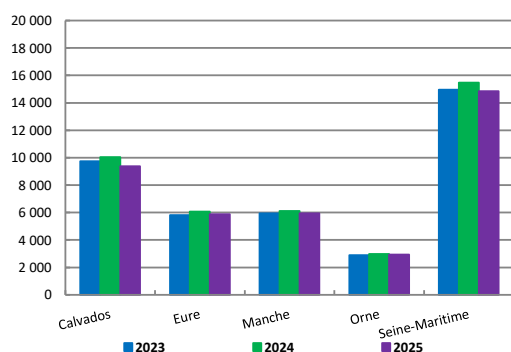
## Contrats d'apprentissage commencés en Normandie selon le département de l'employeur

	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
<b>2025</b>							
Secteur privé	9 182	5 769	5 807	2 877	14 443	38 078	803 353
Secteur public	198	103	143	51	397	892	21 436
Ensemble	9 380	5 872	5 950	2 928	14 840	38 970	824 789
<b>2024</b>							
Secteur privé	9 808	5 946	5 945	2 911	15 090	39 700	843 104
Secteur public	235	130	168	64	392	989	24 264
Ensemble	10 043	6 076	6 113	2 975	15 482	40 689	867 368

Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements : DREETS SESE

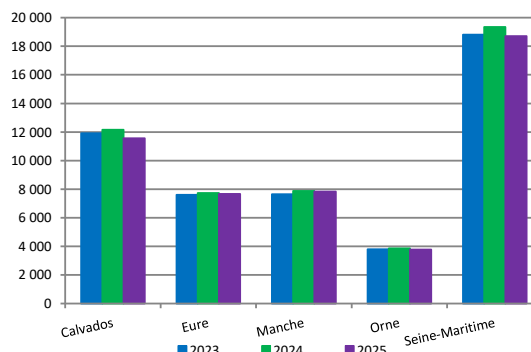
### Contrats commencés

En 2025, la Normandie compte 38 970 contrats, en baisse de 4,2% par rapport à l'année 2024 et en baisse de 1,0 % par rapport à l'année 2023.



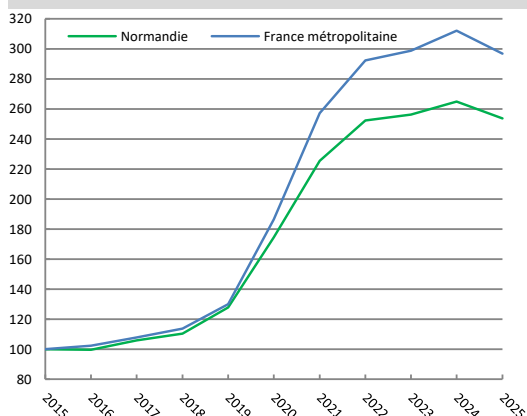
### Contrats en cours

Au 31 décembre 2025, la Normandie compte un effectif de 49 554, en baisse de 2,7 % par rapport à l'année 2024 et en baisse de 0,5 % par rapport à l'année 2023.



Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements DREETS SESE

### Evolution du nombre de contrats commencés



Sources : Dares, SI Apprentissage - traitements DREETS SESE / Base 100 en 2015

### Définition

#### Contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Son objectif est de permettre à un jeune de suivre une formation générale, théorique et pratique, en vue d'acquérir une qualification professionnelle. L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance entre enseignement théorique en centre de formation d'apprentis (CFA) et enseignement du métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

Les **données** couvrent les nouveaux contrats y compris les reconductions.

Le nombre de contrats en cours correspond à l'effectif des personnes en apprentissage à un instant donné.

# Politiques d'aide à l'emploi : contrat de professionnalisation

Année 2025

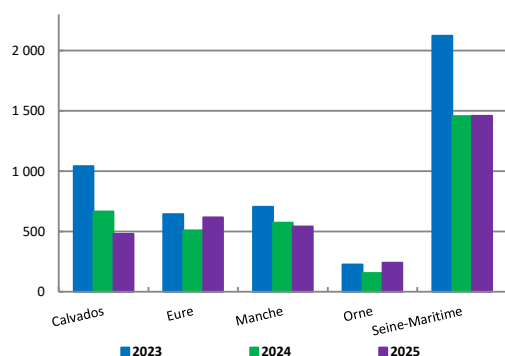
## Contrats de professionnalisation commencés en Normandie selon le département de l'employeur

	CALVADOS	EURE	MANCHE	ORNE	SEINE-MARITIME	NORMANDIE	FRANCE METRO.
<b>2025</b>							
Moins de 26 ans	164	228	203	88	568	1 251	32 556
26 ans et plus	315	389	338	153	892	2 087	47 323
Ensemble	479	617	541	241	1 460	3 338	79 879
<b>2024</b>							
Moins de 26 ans	247	198	227	60	613	1 345	36 713
26 ans et plus	418	312	346	95	844	2 015	48 672
Ensemble	665	510	573	155	1 457	3 360	85 385

Source : Dares ; Système d'information sur les contrats de professionnalisation - traitements : DREETS SESE

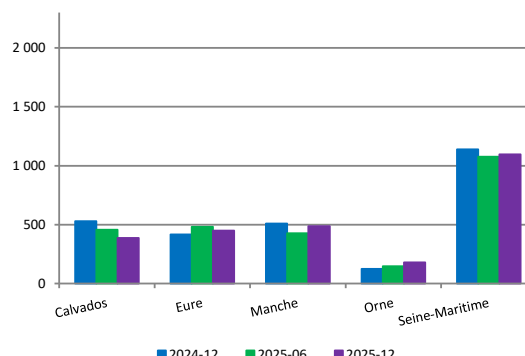
### Contrats commencés

En 2025, la Normandie compte 3 338 contrats, en baisse de 0,7 % par rapport à 2024 et en baisse de 29,5 % par rapport à l'année 2023.



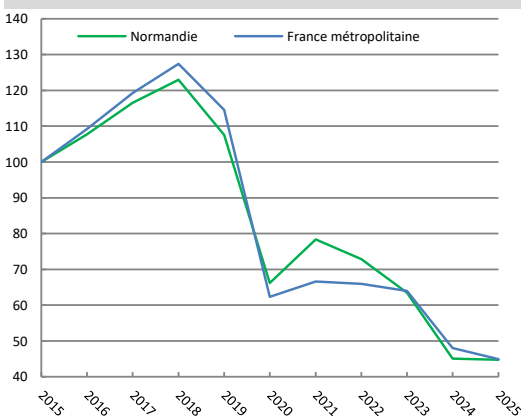
### Contrats en cours

A fin décembre 2025, la Normandie compte un effectif de 2 599, en hausse de 0,4 % par rapport à juin 2025 et en baisse de 4,3 % par rapport à décembre 2024.



Source : Dares, SI contrats de professionnalisation - traitements : DREETS SESE

### Evolution nombre de contrats commencés



Source : Dares ; SI contrats pro - traitements : DREETS SESE / Base 100 en 2015

### Définitions

#### Contrat de professionnalisation

Le contrat de professionnalisation est un contrat de travail conclu entre un employeur et un salarié. Il permet l'acquisition – dans le cadre de la formation continue – d'une qualification professionnelle (diplôme, titre, certificat de qualification professionnelle...) reconnue par l'État et/ou la branche professionnelle. L'objectif est l'insertion ou le retour à l'emploi des jeunes et des adultes.

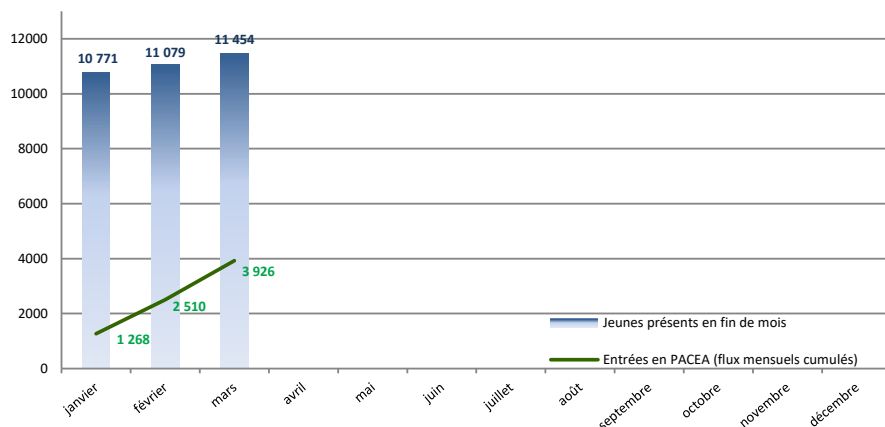
Les bénéficiaires sont les jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus et les adultes de 26 ans et plus demandeur d'emploi ou bénéficiaires du RSA, de l'ASS ou de l'AAH ou les personnes ayant bénéficié d'un contrat aidé.

Le contrat de professionnalisation peut être conclu dans le cadre d'un contrat à durée déterminée ou dans le cadre d'un CDI. Lorsque le contrat est à durée déterminée, il doit alors être conclu pour une durée comprise entre 6 et 12 mois. Cette durée peut être portée directement à 36 mois dans certains cas.

# Accompagnement des jeunes vers l'emploi

## PACEA : Parcours contractualisé d'accompagnement vers l'emploi et l'autonomie par les missions locales

Stock en fin de mois et entrées cumulées depuis le début de l'année 2026



### Définition

#### **PACEA**

Le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales depuis le 1er janvier 2017. Il répond à un objectif de lisibilité et de simplification.

Le PACEA est constitué de phases d'accompagnement successives qui peuvent s'enchaîner pour une durée maximale de 24 mois consécutifs.

Source : DGEFP

## Contrat Engagement Jeune (CEJ)

par les missions locales et France Travail

Au 12 avril 2026, 4 681 entrées en CEJ depuis le 1er janvier 2026

	Nombre d'entrées	Tranche d'âge révolu			
		16-17 ans	18-21 ans	22-25 ans	26 ans ou plus
Calvados	620	9,2%	56,5%	34,2%	0,16%
Eure	843	9,7%	64,2%	26,0%	0,12%
Manche	495	6,5%	64,6%	28,9%	0,00%
Orne	368	8,4%	65,8%	25,8%	0,00%
Seine-Maritime	2 355	9,7%	61,8%	28,2%	0,21%
<b>Normandie</b>	<b>4 681</b>	<b>9,2%</b>	<b>62,1%</b>	<b>28,5%</b>	<b>0,15%</b>
France métropolitaine	83 169	7,9%	61,2%	30,8%	0,15%

Source : POP - SI Missions Locales / SI France Travail

	Part des femmes	Part des TH	Part des jeunes résidents en QPV	Part des jeunes résidents en ZRR
Calvados	46,8%	5,8%	10,3%	14,0%
Eure	43,9%	5,3%	16,0%	3,3%
Manche	48,5%	5,7%	10,7%	23,0%
Orne	48,4%	2,7%	18,2%	46,2%
Seine-Maritime	45,1%	4,5%	22,9%	2,5%
<b>Normandie</b>	<b>45,7%</b>	<b>4,8%</b>	<b>18,3%</b>	<b>9,8%</b>
France métropolitaine	46,7%	3,5%	18,6%	12,3%

Source : POP - SI Missions Locales / SI France Travail

QPV : Quartiers prioritaires de la politique de la ville

ZRR : Zones de revitalisation rurale

TH : Travailleurs handicapés

### Définition

#### **Le Contrat Engagement Jeune**

Le contrat d'engagement jeune (CEJ) permet aux jeunes d'accéder à un emploi grâce à un accompagnement intensif. Ce dispositif mobilise les entreprises pour favoriser les découvertes de métiers, les immersions dans un collectif de travail et la formation en alternance.

Le CEJ s'adresse à tous les jeunes de moins de 26 ans (moins de 30 ans pour les personnes en situation de handicap) qui sont durablement sans emploi, ni formation, souvent par manque de ressources financières, sociales et familiales et qui souhaitent s'engager activement dans un parcours vers l'emploi.

Le dispositif prévoit un programme intensif d'accompagnement de 15 à 20 heures par semaine minimum, avec une mise en activité systématique et régulière du jeune du premier au dernier jour, pendant une période pouvant aller jusqu'à 12 mois (et jusqu'à 18 mois sous conditions).

Chaque jeune sera accompagné par un conseiller de Mission Locale ou de France Travail qui restera son référent tout au long de son parcours, y compris quand le jeune suit un programme extérieur à sa Mission Locale ou à Pôle emploi (ex. : une formation, une école de la deuxième chance, un EPIDE, etc.). Ce référent l'accompagne jusqu'à ce qu'il soit durablement inséré professionnellement.

L'allocation peut atteindre 500 euros par mois pour les jeunes qui en ont besoin, c'est-à-dire des jeunes sans ressources financières, et qui ne sont pas en mesure de suivre un accompagnement tout en subvenant à leurs besoins.

# Insertion par l'activité économique

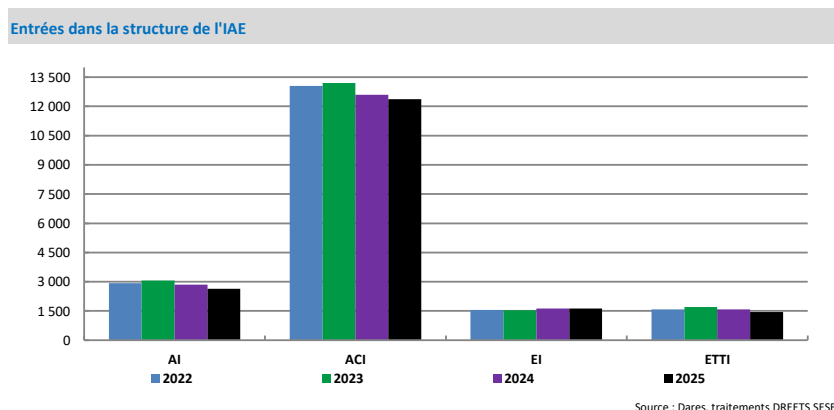
4<sup>e</sup> trimestre 2025

Entrées dans une structure de l'IAE	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Femmes	340	1 121	125	57	1 643
Moins de 26 ans	78	159	23	14	274
Entre 26 et 49 ans	174	669	75	35	953
50 ans ou plus	88	293	27	8	416
Hommes	229	1 805	274	269	2 577
Moins de 26 ans	78	313	55	92	538
Entre 26 et 49 ans	98	1 030	157	141	1 426
50 ans ou plus	53	462	62	36	613
<b>Ensemble</b>	<b>569</b>	<b>2 926</b>	<b>399</b>	<b>326</b>	<b>4 220</b>

Source : Dares, traitements DREETS SESE / données provisoires

Caractéristiques des entrées dans l'IAE (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Inscrits à Pôle emploi	78,2	89,7	91,5	80,4	87,6
Depuis moins de 6 mois	25,3	24,7	26,3	24,8	24,9
Entre 6 mois et 1 an	14,9	15,3	15,8	17,5	15,5
Entre 1 an et 2 ans	15,1	18,9	19,3	18,1	18,4
Depuis 2 ans ou plus	22,8	30,8	30,1	19,9	28,8
Bénéficiaires du RSA	24,1	52,0	31,3	18,4	43,7
Travailleurs handicapés	11,2	12,6	8,0	4,9	11,4

Source : Dares, traitements DREETS SESE / données provisoires



## Définition

### Insertion par l'Activité Économique

L'insertion par l'activité économique (IAE) est un accompagnement dans l'emploi proposé aux personnes les plus éloignées de l'emploi afin de faciliter leur insertion sociale et professionnelle.

Il y a quatre types de structures : les associations intermédiaires (AI) qui proposent des services à la personne, les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), ils concernent tous secteurs d'activité, les entreprises d'insertion (EI) qui opèrent dans les biens et services marchands et les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI) spécialisées dans les secteurs couverts par le travail temporaire.

## Situation du salarié à la sortie indiqué par l'employeur (cumul sur 1 an de janvier 2025 à décembre 2025)

Sorties examinées* (%)	Types de structures				Ensemble des structures
	AI	ACI	EI	ETTI	
Nombre de sorties examinées	2 344	3 102	494	1 309	7 249
Embauches en CDI	10,6	7,5	8,5	14,7	9,9
Embauches en CDD	26,4	18,4	15,8	34,0	23,6
Entrées en formation	4,3	8,0	5,7	4,7	6,0
Autres sorties positives	4,2	8,9	5,3	2,9	6,1
<b>Ensemble des sorties positives</b>	<b>45,4</b>	<b>42,8</b>	<b>35,2</b>	<b>56,2</b>	<b>45,6</b>
Ruptures pendant la période d'essai	0,1	7,3	12,8	1,8	4,4
Autres sorties négatives	28,1	44,1	42,5	25,4	35,4
Autres sorties	26,3	5,7	9,5	16,6	14,6

Sorties examinées\* : sortie dont la situation est renseignée par l'employeur, cela représente 7 249 sorties sur un total de dernier contrat de 8 617

Source : Dares, traitements DREETS SESE / données provisoires

# Prestations de solidarités

## Minima sociaux d'insertion et autres prestations sociales

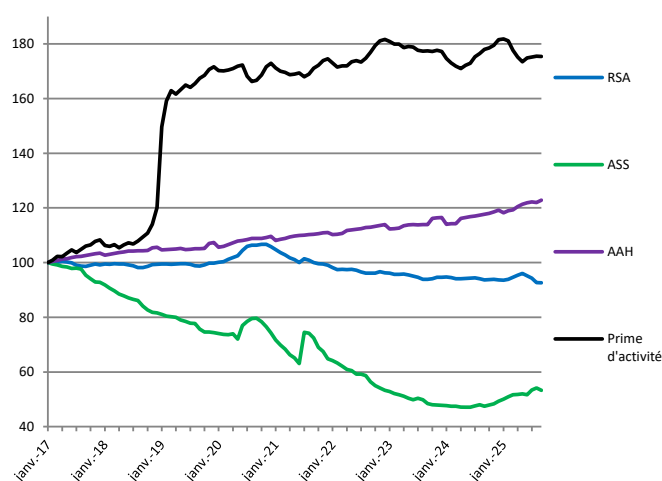
### Nombre d'allocataires en novembre 2025 et évolution en glissement annuel

	Revenu de Solidarité Active (RSA)		Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)		Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)		Prime d'Activité	
	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)	Nombre	Evolution (%)
Calvados	13 800	+ 2,8	2 760	+ 11,3	12 100	+ 2,5	53 280	- 1,6
Eure	12 660	- 2,0	2 160	+ 14,3	14 230	+ 0,4	39 180	- 0,8
Manche	7 470	+ 0,9	1 480	+ 13,0	11 250	+ 0,0	31 610	- 0,6
Orne	6 750	- 2,2	1 100	+ 12,2	5 260	+ 0,8	19 440	- 2,0
Seine-Maritime	37 690	- 2,5	5 140	+ 9,6	35 930	+ 8,9	93 970	- 1,3
<b>Normandie</b>	<b>78 370</b>	<b>- 1,2</b>	<b>12 640</b>	<b>+ 11,4</b>	<b>78 770</b>	<b>+ 4,4</b>	<b>237 480</b>	<b>- 1,3</b>
France	1 830 300	- 0,5	291 200	+ 11,4	1 386 900	+ 2,4	4 724 200	- 0,8

Données provisoires (traitements DREES)

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

### Evolution du nombre de bénéficiaires des prestations en Normandie



Données provisoires, 5 derniers mois (traitement DREES)  
base 100 en janvier 2017

Sources : Cnaf, Allstat FR6 et FR2 ; MSA ; Pôle emploi, FNA

### Définition

Le **revenu de solidarité active (RSA)** s'adresse à toute personne âgée d'au moins 25 ans ou assumant la charge d'au moins un enfant né ou à naître. Le RSA est une allocation différentielle qui complète les ressources du foyer pour qu'elles atteignent le seuil d'un revenu garanti, ou montant forfaitaire, dont le barème varie selon la composition familiale.

L'**allocation de solidarité spécifique (ASS)** est une allocation pour les demandeurs d'emploi ayant épuisé leurs droits à l'assurance chômage et qui justifient d'au moins cinq années d'activité salariée au cours des dix dernières années précédant la rupture de leur contrat de travail. Les allocataires de l'ASS sont les allocataires indemnisés au titre du dernier jour de chaque mois considéré.

L'**allocation aux adultes handicapés (AAH)** s'adresse aux personnes en situation de handicap aux revenus modestes ne pouvant prétendre ni à une pension de retraite, ni à un avantage invalidité, ni à une rente d'accident du travail d'un montant au moins égal à l'AAH.

La **prime d'activité** est un complément de revenus d'activité s'adressant aux travailleurs aux revenus modestes, salariés ou non-salariés. Toute personne majeure non étudiante percevant des revenus issus d'une activité professionnelle peut bénéficier de la prime d'activité sous conditions de ressources. La prime d'activité, sous les mêmes conditions que le RSA, peut être temporairement majorée.

## Aides destinées aux étudiants

### Aides pour les étudiants au 4ème trimestre 2025

Aide Spécifique Allocation Ponctuelle (ASAP)		Nombre moyen* d'étudiants bénéficiaires	Nombre d'ASAP attribuées	Montant moyen d'une ASAP (en €)
Normandie		190	580	257
France		6 430	24 200	286
Repas à 1€		Nombre moyen* d'étudiants bénéficiaires	Nombre de repas servis	Nombre moyen de repas par étudiants
Etudiants	Normandie	15 740	417 670	8,8
boursiers	France	326 000	7 463 800	7,6
Etudiants non boursiers	Normandie	640	26 290	13,7
boursiers	France	15 900	510 200	10,7

\* Moyenne sur les 3 mois du trimestre

Source : Crous, traitements DREES (Données provisoires)

### Définition

L'**aide spécifique allocation ponctuelle (ASAP)** est une aide financière destinée aux étudiants en formation initiale, boursiers ou non, qui rencontrent momentanément de graves difficultés. L'aide est attribuée par les services sociaux des Centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires (Crous) après un travail d'évaluation sociale. Elle peut être cumulée avec une bourse sur critères sociaux.

Le **repas à 1 €**. En réponse à la crise sanitaire et depuis la rentrée universitaire 2020, les Crous proposent aux boursiers sur critères sociaux un repas complet à 1 € dans les restaurants universitaires. A partir du 25 janvier 2021, tous les étudiants, boursiers ou non, ont pu bénéficier de deux repas par jour au tarif de 1 €. Depuis septembre 2021, les étudiants éligibles au repas à 1€ sont uniquement les étudiants boursiers et les étudiants non boursiers en situation de précarité. Ce dispositif est pérennisé à partir de l'année 2023-2024.

# Mutations économiques

## Activité Partielle

	Au 4e trimestre 2025				Au 1er trimestre 2026	
	Heures autorisées		Heures consommées (provisoire)		Heures autorisées (provisoire)	
	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)	Nombre	Evolution sur un trimestre (%)
Calvados	313 952	+ 259,2	41 932	+ 69,1	166 349	- 47,0
Eure	234 197	- 38,1	19 122	+ 7,9	70 483	- 69,9
Manche	111 159	+ 114,7	18 439	+ 147,8	119 369	+ 7,4
Orne	599 886	+ 112,4	42 241	+ 107,1	396 181	- 34,0
Seine-Maritime	1 358 356	+ 74,6	75 550	- 42,7	1 053 862	- 22,4
<b>Normandie</b>	<b>2 617 550</b>	<b>+ 65,9</b>	<b>197 284</b>	<b>- 2,5</b>	<b>1 806 244</b>	<b>- 31,0</b>
France Métro	44 805 873	+ 31,5	4 237 724	+ 44,4	54 586 980	+ 21,8

Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

### Définition

Le dispositif de l'activité partielle (ou chômage partiel) permet aux établissements confrontés à des difficultés temporaires de diminuer ou suspendre leur activité tout en assurant aux salariés une indemnisation pour compenser leur perte de salaire. L'indemnisation, assurée par l'employeur, est partiellement prise en charge par l'État et l'Unédic.

### Avertissement

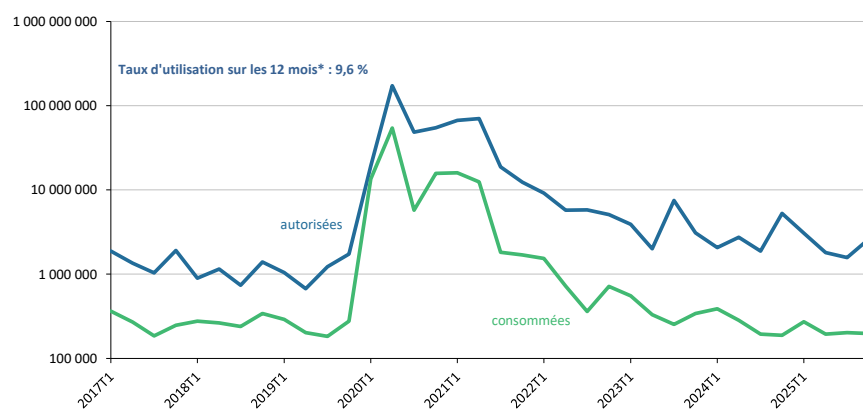
La demande d'autorisation reflète le besoin anticipé d'activité partielle de l'employeur. Ensuite, l'administration valide ou refuse. Les données utilisées ici sont uniquement les demandes validées.

La demande d'indemnisation est mensuel et l'employeur dispose d'un délai de 6 mois. Donc, pour les heures consommées, un recul de minimum 3 mois est nécessaire afin de disposer de données consolidées mais qui restent provisoire.

### Taux d'utilisation

Il est calculé comme le rapport entre le nombre d'heures réellement consommées par les établissements et le nombre d'heures autorisées par les DDETS sur les 12 derniers mois.

### Normandie : nombre d'heures



échelle logarithmique

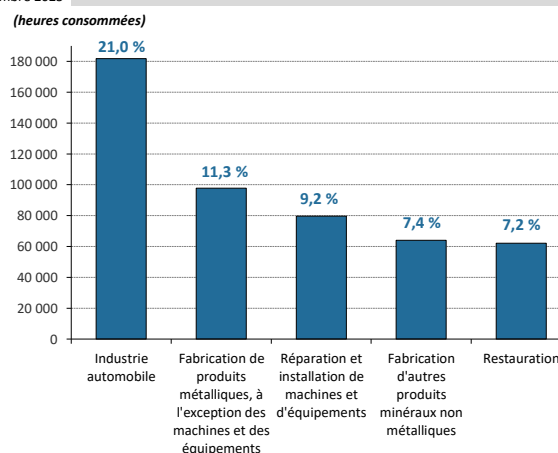
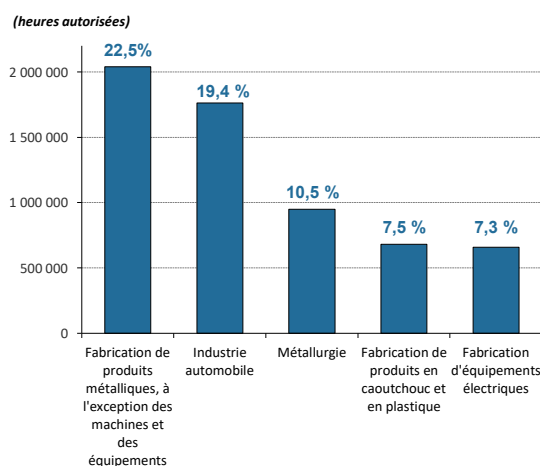
\* janvier 2025 à décembre 2025

Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

### Les 5 secteurs ayant demandé le plus d'activité partielle

Données sur 12 mois glissants : janvier 2025 à décembre 2025

### Les 5 secteurs ayant consommé le plus d'activité partielle



Source : ASP / DGEFP, traitements Dares / DREETS

# Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE)

Le nombre de PSE et leur nombre d'emplois supprimés envisagés sont calculés en cumul depuis le 1er janvier de chaque année.

2025 / 2026	CALVADOS		EURE		MANCHE		ORNE		SEINE-MARITIME		NORMANDIE	
	31 mars 2025	31 mars 2026	31 mars 2025	31 mars 2026	31 mars 2025	31 mars 2026	31 mars 2025	31 mars 2026	31 mars 2025	31 mars 2026	31 mars 2025	31 mars 2026
Nombre de PSE	4	8	3	6	2	2	1	1	7	10	15	20
Nombre d'emplois supprimés envisagés	54	65	16	124	25	74	7	2	389	171	491	436

Note de lecture : la somme des PSE départementaux est supérieure à la somme régionale. Certains PSE impactent plusieurs départements

Source : DDETS(PP) / SI RUPCO

## Définition

Toute entreprise d'au moins 50 salariés qui procède au licenciement pour motif économique d'au moins 10 salariés sur 30 jours doit élaborer un Plan de Sauvegarde de l'Emploi.

Le PSE regroupe un ensemble de mesures destinées à limiter le nombre de licenciements, notamment par des mesures de reclassement et il est obligatoirement communiqué aux DDETS.

**Le nombre d'emplois supprimés envisagés est celui connu au début de la procédure lors de sa déclaration aux DDETS.**



Retrouvez l'ensemble des publications du Service observation Études, Statistiques et Évaluation et l'actualité de la DREETS de Normandie en vous rendant sur <https://normandie.dreets.gouv.fr/>

Directrice de la publication : Catherine PERNETTE - Réalisation : SESE DREETS de Normandie

Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de Normandie

Cité administrative, 38 cours Clémenceau 76108 ROUEN CEDEX 1

Titre clé : Normandie stat's = ISSN 2556-5745

